

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- un curriculum vitae (CV) détaillé mentionnant pour chaque emploi le contact (employeur ou supérieur hiérarchique) à saisir en cas de besoin ;
- une lettre de motivation adressée au Président de la Commission de Surveillance ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un curriculum vitae accompagné de la copie certifiée de chacun des titres, diplômes, attestations de qualification ;
- une attestation délivrée par l'employeur, ou toute autorité compétente prouvant que le candidat est un cadre de niveau supérieur occupant ou ayant occupé pendant cinq (05) ans au moins, un poste dans la haute administration publique ou privée ou dans les Institutions Internationales avec indication précise dudit emploi (contenu et durée) ;
- une copie de chaque publication mentionnée dans le CV ;
- un certificat médical attestant que le candidat remplit les conditions d'aptitude physique, délivré par les autorités médicales agréées.

Toute pièce, copie ou photocopie d'une pièce doit être certifiée conforme par l'autorité compétente. Toute falsification ou surcharge de document constitue un motif de rejet du dossier de candidature, sans préjudice de poursuites judiciaires.

4. MODALITES DU RECRUTEMENT

4.1. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être déposés dans chaque Etat membre de la Conférence au Cabinet du Ministère de Tutelle de la Prévoyance Sociale au plus tard le **10 avril 2019** et par DHL.

Ils sont transmis par l'Autorité de Tutelle au Secrétariat Exécutif de la CIPRES au plus **tard le 20 avril 2019** et par DHL.

4.2. Modalités de la sélection

Après étude des dossiers, les candidats présélectionnés seront soumis à des entretiens avec le jury international au siège de la Conférence sis à Lomé (Togo).

A l'issue desdits entretiens, une liste des trois (03) meilleurs candidats sélectionnés sera soumise en juin par la Commission de Surveillance au Conseil des Ministres pour le choix et la nomination du Secrétaire Exécutif de la CIPRES.

Le Secrétaire Exécutif nommé prendra fonction au siège de la Conférence à Lomé (Togo) le 1^{er} septembre 2019.

Il bénéficie du statut diplomatique.

Le mandat est à durée déterminée de cinq (05) ans renouvelable au plus une (01) fois.

Le salaire de base est 2.500.000 FCFA auquel s'ajoutent les indemnités et avantages en nature prévus par les textes de la Conférence.

Le présent avis est disponible sur le site de la **CIPRES** : www.lacipres.org.

Planning de recrutement du Secrétaire Exécutif

N° d'ordre	Activités	Intervenants					Date ou délai d'exécution	Observations
		Etats membres	CM	CSPS	Jury	SE		
1	Décision de recrutement		X				08 Mars 2019	Décision du Conseil des Ministres = 27 ^{ème} session ordinaire, tenue du 04 au 08 mars 2019 à Lomé.
2	Ouverture du recrutement			X			11 mars - 18 mars 2019	Président de la Commission à la suite de la Décision du Conseil
3	Elaboration du projet de l'avis de vacance du poste et d'appel à candidatures.					X		
4	Composition du Jury de recrutement			X				CSPS+ Personnes ressources
5	Expédition de l'avis de l'avis de vacance du poste et d'appel à candidatures.				X	X	20 mars 2019	
6	Publication de l'avis de vacance du poste et d'appel à candidatures.	X					22 - 30 mars 2019	
7	Réception des dossiers de candidatures par les Ministères de tutelle des Etats membres	X					22 mars - 10 avril 2019	Transmission par DHL des dossiers au SE - CIPRES
8	Réception au Secrétariat Exécutif des dossiers de candidature adressés au Président de la CSPS					X	11 - 18 avril 2019	
9	Ouverture des plis devant le Comité de sélection (CSPS-SE), Sélection des candidats présentant le profil recherché et admis à concourir			X			22 - 26 avril 2019	
10	Notification aux Etats membres et convocation des candidats						29 avril - 03 mai 2019	
11	Audition des candidats retenus par le Jury				X	X	20 - 26 mai 2019	2 ^{ème} Session 2019 de la CSPS (20 - 26 mai)
12	Classement par ordre de mérite des candidats, Proclamation des résultats par la Commission Notification aux Etats membres des 3 premiers proposés				X	X	26 mai 2019	
13	Nomination du Secrétaire Exécutif par le Conseil des Ministres		X	X	X	X	12 - 14 juin 2019	28 ^{ème} Session du Conseil

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

Lomé, le 18 mars 2019



Cheikh Tidiane TOUNKARA



Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'indépendance • B.P : 134 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel